

Objet :
Enquête Adhérents

PJ : 3

Bois-Colombes, le 15 février 2019

Chère adhérente, cher adhérent,

Votre enfant, un membre proche ou plus éloigné de votre famille souffre d'une maladie psychique. Ses conséquences et les handicaps qu'elle génère mobilisent votre attention. Vous devez faire preuve de disponibilités, assumer et gérer au mieux vos inquiétudes. Il faut l'aider pour son logement, son travail, ses démarches administratives... Votre ambition est qu'il / elle trouve son propre chemin de vie le plus épanouissant possible. Vous conservez l'espoir de progrès qu'il vous est arrivé de rencontrer lors de périodes plus apaisées.

Ce que vous vivez, de nombreux parents ou proches le vivent, pas de manière identique évidemment, mais de manière analogue.

L'UNAFAM a pour ambition de faciliter les rencontres entre les familles en vue d'un soutien mutuel et d'apporter des aides pratiques issues des expériences vécues et des apports de professionnels.

Au-delà des situations familiales, l'UNAFAM travaille aujourd'hui sur les conditions collectives d'accueil et d'accompagnement des personnes ayant un handicap psychique : réduire toute stigmatisation par des actions de communication et de sensibilisation auprès du grand public et des responsables de la santé publique, des politiques, des professionnels, des personnels administratifs... susciter la création de logements spécialisés ou le maintien dans des logements ordinaires avec tout l'accompagnement nécessaire, contribuer à l'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi existant, agir auprès des décideurs en charge de reconnaître le handicap et d'apporter des compensations financières ou autres.

Vous trouverez, en pièce jointe, un questionnaire « Dites-nous » que nous vous demandons de regarder avec bienveillance. Vous êtes invités à nous dire de ce que vous attendez de l'UNAFAM 92 pour le présent et l'avenir car il est essentiel, pour nous, d'être en phase avec vos souhaits. Les résultats de cette enquête seront diffusés lors de la prochaine assemblée annuelle.

S'il vous est possible d'aller plus loin, merci de faire connaître ce que vous accepteriez d'apporter à l'UNAFAM en fonction de vos désirs, de vos disponibilités, de vos compétences : implications dans des actions ou des projets qui peuvent s'étager du ponctuel jusqu'à des activités plus régulières.

Avec nos remerciements.

Pour le Bureau UNAFAM 92
Michel GIRARD - Président Délégué

